

Modalités de contrôle des connaissances			
MASTER 2 DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES – Année 2025-2026			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			<i>* Au choix de l'intervenant :</i>
Droit du marché intérieur approfondi	15	2	<i>* Oral / Écrit 1 h. 30 ou 3 h.</i>
Pratique du droit de la concurrence (privée) (Art. 101 et 102 TFUE, Règ. 139/2004)	15	2	<i>* Oral / Écrit 1 h. 30 ou 3 h.</i>
Pratique du droit de la concurrence (publique) (Aides d'État)	15	2	<i>* Oral / Écrit 1 h. 30 ou 3 h.</i>
Droit européen des sociétés	10	1	<i>* Oral / Écrit 1 h. 30 ou 3 h.</i>
Fiscalité européenne des affaires	10	1	<i>* Oral / Écrit 1 h. 30 ou 3 h.</i>
Responsabilité sociale de l'entreprise (mutualisé DEDH et DGCC)	15	1	Oral
Droit international privé	15	1	Oral
Droit européen de la propriété intellectuelle	15	1	Oral
Droit européen des transports	15	1	<i>* Oral / Écrit 1 h. 30 ou 3 h.</i>
Mobilisation du droit européen	15	2	Contrôle continu
TD Anglais	30	3	Contrôle continu
Grand oral portant sur toutes les matières des UEF 1 et 2, UE 2 Unité de spécialisation, UE d'ouverture et UE libre	0	5	Grand oral
Séminaire de professionnalisation (mutualisé DEDH et DGCC)	20	1	Pas d'évaluation
Séminaire clinique de simulation – Concours de plaidoiries	15	3	Pas d'évaluation
2 cours au choix parmi :			
Grands principes du droit de l'Union européenne (mutualisé DEDH)	15	2	<u>Oral</u>
Grands enjeux européens et internationaux (mutualisé DEDH et DGCC)	12	2	Écrit 1 h. 30
Droit européen des contrats publics	15	2	Écrit 2 h.
Droit européen des contrats privés (contrat de consommation et autres contrats spéciaux)	15	2	Oral
Droit des données à caractère personnel (mutualisé Master droit et activités numériques)	15	2	Oral
Droit européen de l'énergie (mutualisé DGCC)	15	2	Écrit 1 h.
Responsabilité environnementale des entreprises (mutualisé DEDH et DGCC)	15	2	Oral
TOTAL SEMESTRE 3	230 H. (CM)	30	
SEMESTRE 4			
Mémoire de recherche OU rapport / mémoire de stage		30	Mémoire de recherche OU rapport / mémoire de stage
TOTAL SEMESTRE 4	0 H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30/09/2025 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026 »